



MONNEY Joël
5 rue de la Cornée
70800 ANJEUX

Anjeux le 2 Décembre 2024

Objet: convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du CDTE 70

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire du CDTE 70 qui aura lieu

le Lundi 27 Janvier 2025 à 19h30 à la Maison des Associations salle de la convivialité à Vesoul 70000, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Point n°1: Rapport moral et quitus

Point n°2: Rapport financier et quitus

Point n°3: Budget prévisionnel et quitus

Point n°4: Rapport d'activités 2024 et prévisions d'activités 2025

Point n°5 Questions diverses

Seuls les 3 premiers points de l'ordre du jour sont soumis au vote.

Les électeurs sont appelés à voter sur place ou par vote électronique : <https://forms.gle/7E7CwNrVs9YZDUUMA>

Tous les rapports seront consultables sur les sites internet : CDTE 70 et du CRE BFC

Dans l'hypothèse où le quorum ne serait pas atteint lors de la première Assemblée, une seconde Assemblée aurait lieu le 6/02/2025 à 20h à la Maison des Associations à Vesoul 70000 sans condition de quorum, à laquelle j'ai également l'honneur de vous convoquer.

Les votes enregistrés pour la 1ère Assemblée Générale sont valables pour la seconde Assemblée générale.

Un apéritif dinatoire sera offert à l'issue de l'assemblée générale ordinaire.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sincères salutations.

Le Président du CDTE 70 Joël MONNEY